

# MÉMOIRE DES RÉVOLUTIONS

ARRIVÉES

## A LA VILLE DE PIERREFONDS

Pendant les Guerres civiles du XVI<sup>e</sup> siècle,

Par EMERI DE FOUCAULT, prieur de Pierrefonds,

**Suivi de Documents inédits sur la destruction  
du Château,**

---

Le Mémoire inédit que nous publions ici, conservé aux Archives Nationales (S. 4410, cote 23), est contenu dans un petit cahier de huit pages, sur papier, d'une écriture du commencement du xvii<sup>e</sup> siècle. Sa rédaction est de l'année 1618, comme l'indique le passage où il est question du siège du château par le comte d'Angoulême. Ce manuscrit est partiellement en assez mauvais état et la fin en est mutilée. L'écriture est très difficile à déchiffrer. Une main moderne a tracé, à la dernière page, ces mots au crayon : « Reconnu comme illisible ».

J'ai pu cependant, avec un peu de peine et beaucoup de patience, arriver à en reconstituer le texte et j'ai pensé qu'il méritait d'être publié. Si, en effet, le récit du prieur Emeri de Foucault ne modifie pas, dans ses grandes lignes, la connaissance que nous avons du rôle joué par Pierrefonds dans les guerres civiles de la fin du xvi<sup>e</sup> siècle, il précise néanmoins certains faits et certaines dates. Il nous donne surtout, sous une forme naïve, le récit des dévastations qu'eurent à subir les habitants du bourg et leur prieur

pendant ces années de troubles et d'angoisses qui ne prirent fin qu'avec le démantèlement de la forteresse.

Ce démantèlement, depuis si longtemps désiré par les populations de toute la région voisine, donna lieu à des négociations de quelque durée. Nous avons groupé, dans un appendice, quelques documents — dont plusieurs sont inédits — relatifs à cette affaire.

La destruction du château de Pierrefonds faisait partie du plan d'ensemble que le cardinal de Richelieu avait résolu de mettre à exécution pour porter le dernier coup aux bandes de soudards qui prétendaient se substituer aux grands seigneurs féodaux, en faisant de leurs châteaux abandonnés, le repaire de leurs brigandages et de leur licence sans frein. Le naïf récit du prieur de Pierrefonds nous montre combien étaient devenues nécessaires ces destructions de châteaux que l'archéologue peut regretter, mais que l'historien doit approuver comme indispensables à la politique de pacification et de sécurité inaugurée par le grand Cardinal et qui marqua l'apogée du règne de Louis XIV. Qui peut dire quel eut été le sort de la monarchie française si la Fronde, commencée par une révolte du Parlement, mais devenue, dans sa seconde période, le dernier mouvement de résistance de la grande féodalité expirante, eut encore trouvé debout toutes ces grandes forteresses du Moyen-Age qui entouraient Paris d'un cercle de refuges toujours redoutables, malgré les récents progrès de l'artillerie? Le cours de notre histoire aurait pu être changé. Nous en avons une preuve dans le rôle que joua dans cette guerre le château de Coucy, qui fut occupé par les mécontents, et qui, vainement assiégé par les troupes royales en 1652, ne put être démantelé qu'à la fin de cette année.

Pierrefonds était donc un pion d'importance dans l'échiquier politique de cette époque décisive et, à ce titre, tout ce qui a trait aux derniers jours de cette grande forteresse nous paraît mériter d'être mis au jour.

**Mémoire des Révolutions arrivées à la Ville de  
Pierrefonds pendant les Guerres civiles, par  
Emery de Foucault, prieur de Pierrefonds.**

Les réparations de ruine quy sont de présent estre affaire aux bastimens du Prieuré de Pierrefonds sont arrivé par les troubles de guerre civile quy ont régné en ce roiaulme depuis trente-deux ans.

Premièrement, sytost et après la mort de Monsieur de Guise, arrivée au mois de décembre mil cinq cens quatre vingt et huit, se leva guerres entre le Roy et les princes quy s'estoient ligués, et sur ce, fut toute la France troublée. Et estoit lors pour la garde du chasteau de Pierrefonds M. de Gonnelleu<sup>1</sup> et le sieur de Jumencourt quy commandoient audict chasteau<sup>2</sup>; et firent faire garde jusque environ la fin de janvier ou au commencement du mois de febvrier l'année mil cinq cens quatre vingt et neuf, que ledict chasteau furent (*sic*) surpris par quelques habitans<sup>3</sup>, par le commandement du Lieutenant-Général de Vallois quy estoit aux Estats de Blois, et se mirent du party de la Ligue et pris prisonniers les dits sieurs de Gonnelleu et Jumen-

1. Jean de Gonnelleu, seigneur de Pernant et d'Autrèches, marié en 1593, à Madeleine de Rubempré.

2. GRAVES (*Attichy*, p. 88), copiant VICTOR TREMBLAY (*Pierrefonds*, p. 17), dit que le commandant pour le roi s'appelait Nicolas Esman-gart et qu'il se retira avant l'attaque qui eut lieu, d'après lui, à la fin de 1588. « Antoine de Saint-Chamant, continue-t-il, devint capitaine pour la Ligue, de Pierrefonds et de la Ferté-Milon; il demeura dans ce dernier fort et plaça dans l'autre, comme son lieutenant, un partisan nommé Rieux..... »

3. « Au commencement de février 1589, ce chasteau fut surpris par un nommé Champion Bonvouloir, ligueur ». NICAISE PICARD: *Mémoires sur la Ligue à Compiègne*, manuscrit cité par D. BERTHAUD: *Collection de Picardie*, t. XX. — Ce Champion Bonvouloir est probablement le personnage dont la dalle tumulaire se voit dans l'église de Soucy, près Villers-Cotterets. (A. ROBERT: *le Château de Pierrefonds*, 1900, p. 21).

court. Ce qu'estant congnu par tout, le sieur de Humières, Gouverneur de Compiègne pour le Roy, voiant que ceux qui estoient dedans ledict chasteau faisoient la guerre contre le Roy, vint audict Pierrefons avecq sept ou huit cents hommes pour (as)siéger ledict chasteau, et furent les gens de guerre fourrager partout, ayant faict grand dommage ; mais à cause que ledit sieur de Humières avait failly estre tué, son cheval l'ayant esté, il se seroit retiré avecq ses gens.

Peu de jours après seroit entré audict chasteau le Lieutenant de Vallois qui y auroit mis garnison et faict la guerre partout.

Ce que voiant feu Monsieur le Prieur de Pierrefons et les menassent (*sic*) que luy faisoient ceux dudict chasteau, auroit été contrainct quicter et habandonner ledict Prieuré, luy disant qu'il estoit pour le Roy ; et aussytost auroit pris tous les bleds, vins et autres choses quy étoient audict prieuré, mesmes y auroient iceulx mis des soldatz quy gastoient et faisoient grand dommage audict Prieuré, spécialement à la couverture, aux bois de charpenterie et menuiserie.

Environ le mois de may de la dicte année, à cause de la guerre que faisoient iceulx, le sieur de Rieux le Jeune<sup>1</sup> qui estoit du party du Roy, vint nuitamment audict Pierrefons avecq nombre de gens de guerre, prit le bourg, mit le feu en plusieurs maisons qui furent bruslées et y eut grand dommage partout<sup>2</sup>.

1. On appelait Rieux de Pierrefonds « M. de Rieux le Jeune », pour le distinguer du maréchal du même nom. Sur ce personnage, on peut consulter STANISLAS PRIoux : *Communications sur le S<sup>r</sup> de Rieux*. Paris, 1864, 13 p. in-8.

2. Pendant toutes ces guerres du xvi<sup>e</sup> siècle, le château de Pierrefonds servait d'asile intermittent aux habitants des pays circonvoisins. Un vieil auteur raconte à ce sujet l'histoire invraisemblable de la fille d'un paysan, âgée de 10 à 11 ans, réfugiée avec sa famille dans le château, laquelle tomba du haut des murailles dans le fossé sans se faire aucun mal. (ADRIEN DE BOUFFLERS : *Choix de plusieurs histoires*. Paris, 1608, in-8, p. 789).

Peu de temps après, le s<sup>r</sup> de Rieux l'ainé se vint réfugier dans ledict Prieuré avecq nombre de soldatz, tant de cheval que de pied, et vivoient là dedans comme à une armée, prenant les biens dudict feu sieur Prieur, gastant et desmollissant tous les bastimens comme font ordinairement tels gens, et faisoient les dicts gens de guerre la guerre partout.

Quy fut cause que peu de jours après, le sieur d'Epernon, avecq deux pièces de canon, vint avecq grand nombre de gens<sup>1</sup>, assiéger ledict chasteau, entrant par force tant dans ledict Prieuré que dans le bourg et partout, et s'y estoit logé en entreprenant de l'assiéger, ayant faict par ce moien grand dommage audict Prieuré et aux bastimens et en autres lieux dudict Pierrefons. Mais (à) cause que ledict sieur d'Epernon fut blessé à la fosse d'un coup d'arquebuzé, ils s'en retournèrent sans prendre ledict chasteau<sup>2</sup>.

Ne laissoit toujours ledict Prieuré d'estre occupé et plain de soldats et des Cordelliers de Compiengne quy s'y estoient retiréz avecq lesdits soldatz, aucuns d'iceulx mesmes portant les armes.

Et quelque temps après, le feu mareschal de Biron, père du dernier, par le commandement du Roy, vint au moys d'aoust (1591) avecq une armée et cinq pièces de canon de batterie, siéger ledict chasteau où ils furent par l'espace de dix sept ou dix huit jours, et furent tirés contre led. chasteau unze à douze cens coups de canon<sup>3</sup>. Néantmoins

1. Graves place la venue d'Epernon au mois de mars 1591 et Victor Tremblay (Pierrefonds ancien et moderne, 3<sup>e</sup> édition, 1859) au mois d'avril.

2. D'après Graves, il avait mal pris ses dispositions d'attaque, par suite du mépris que lui inspirait Rieux, son adversaire.

3. « On rapporte, écrit GRAVES (*loc. cit.* p. 89), que sur huit cents coups de canon tirés par l'armée royale, cinq seulement touchèrent les tours, Rieux démontant les batteries après leur premier feu. Le maréchal, ayant perdu beaucoup de monde, décampa au mois de septembre. » Henri IV était venu lui-même présider aux premières opérations de ce siège qui fut levé le 12 septembre (PALMA CAYET, *Chronologie novenaire*, I. p. 326, et VAULTIER, dans ADHELM BERNIER : *Monum. inéd.*, Senlis, 1835, p. 229).

ne puet estre pris. Durant lequel temps les soldatz s'estoient logés dans ledict Prieuré, dans l'Eglise et partout les maisons du bourg, lesquels ils avoient entièrement rompus, gasté et desmolliz, soit les couvertures et les planchers, faict des trous aux murailles et bastimens, mesmes y eut grand nombre de maisons bruslées, comme l'on peult encore veoir ; et fut ledict siège mis en l'année cinq cens quatre vingt et unze, quy estoit lors gouverneur et commandant dans ledict chasteau ledit sieur de Rieux, qui quicta ledict Prieuré, se mit par le consentement dudict sieur Lieutenant dans led. chasteau, où après y avoir esté quelque temps avecq ledict Lieutenant, ledict de Rieux mit hors d'icelluy ledit Lieutenant.

Ne laissèrent les garnisons dudict Pierrefons d'aller audict Prieuré quand ils vouloient, prendre ce qu'ils vouloient, à cause que ledict s<sup>r</sup> de Rieux n'y estoit<sup>1</sup> ; et revint environ l'année V<sup>c</sup> IIII<sup>xx</sup> et treize (faire) ung tour audict Prieuré, à cause de la trêve quy fut accordé par le Roy, et icelle faillie, ledit sieur de Rieux fut gouverneur de Laon et mit dans ledit chasteau le s<sup>r</sup> d'Arcy<sup>2</sup> que après, y avoit esté quelque temps. Et après la mort dudict sieur de Rieux<sup>3</sup>, ledict Chasteau fut surpris de nuit par des pétartz qui y furent apposés et fut pris par le s<sup>r</sup> du Pescher<sup>4</sup>, ledict s<sup>r</sup> d'Arcy pris prisonnier, sa femme morte, et fut fait grande pitié audict Pierrefons à cause d'icelle prise. Quelque temps

1. Il était alors aux Etats-Généraux de la Ligue à Paris (10 février 1593.)

2. Ce capitaine Gouy d'Arsey était l'oncle par alliance de Rieux, qui avait épousé sa nièce, Hélène de Sermoise. Il prit le commandement de Pierrefonds en octobre 1592.

3. C'est en janvier 1594 que Rieux, ayant quitté Laon pour faire une expédition de pillage entre Pierrefonds et La Ferté-Milon, fut surpris traversant l'Aisne en nacelle, en face de Rethondes, par des arquebusiers de la garnison de Compiègne. Il fut pendu dans cette ville le 11 mars suivant.

4. Antoine de Saint-Chamant, sieur du Pescher, était gouverneur de La Ferté-Milon pour la Ligue. Après la prise de Rieux, il vint immédiatement à Pierrefonds pour en prendre possession ; mais comme

après, ledit s<sup>r</sup> du Pescher vendit<sup>1</sup> ledict chasteau à Monsieur le Marquis de Trèmes<sup>2</sup> quy y vint demeurer avecq grand nombre de soldatz et de garde qu'il amena audict Pierrefons, faisant nourrir ses gens à discession, tellement que les habitans dudict Pierrefons estoient fort violentés ; et gastoient tous les maisons, allant aussy audict Prieuré quand ils vouloient y faire ce que bon leur sembloient et y fut environ sept à huict mois, et jusque à ce qu'il rendit ledict chasteau au feu s<sup>r</sup> d'Estrées<sup>3</sup>, qui après

Gouy d'Arcy était en négociations pour rendre cette place au Roi, il fut obligé d'employer la force.

« Ledit jour (20 juin 1594), le seigneur d'Arsy, oncle dudit défunt sieur de Rieux, gouverneur de Pierrefonds, qui avoit naguère mandé à Sa Majesté qu'il tenoit la place pour lui, et à l'occasion d'une querelle qu'il avoit contre quelque personne, il lui prioit lui donner la garde d'icelui ; de quoi le seigneur Dupescher, en étant averti, et craignant qu'on y mit autre garnison qui l'eût grandement importuné, fut de La Ferté-Milon audit Pierrefonds avec deux pétards et intelligence qu'il y avoit pratiquée, et, avec quelques soldats, ils entrèrent dedans, tuèrent ceux qui se mirent en défense, prirent prisonnier ledit seigneur d'Arsy et son fils, qui estoient blessés ; de quoi à l'instant la demoiselle sa femme décéda d'effroi ; et étant assuré de ladite place, après y avoir laissé garnison et pourveu à tout, il se retira à La Ferté-Milon. » VAULTIER, *loc. cit.*

1. Cette vente eut lieu moyennant 60.000 écus avec lesquels Antoine de St-Chamant acheta la seigneurie de Méry-sur-Oise.

2. Il est probable que cette reddition eut lieu en même temps que celle de La Ferté-Milon. (VIOLETT-LE-DUC : *Pierrefonds*, xiii<sup>e</sup> édition, p. 40). Le marquis de Tresmes, dont parle ici Foucault, était Louis Potier, alors seigneur de Gesvres, qui avait toute la confiance de Henri IV. Le comté (et non marquisat) de Tresmes ne fut érigé en sa faveur qu'en 1608 ; mais notre prieur, qui écrit en 1618, lui donne son nouveau titre. Tresmes prit d'ailleurs le parti des mécontents en 1616 et confia le commandement de Pierrefonds à un capitaine nommé Villeneuve.

3. Antoine d'Estrées, marquis de Cœuvres, gouverneur de l'Île-de-France, et père de Gabrielle, la maîtresse de Henri IV. — Philippe de Longueval, s<sup>r</sup> de Manicamp, était le neveu d'Antoine d'Estrées. Il était, en effet, le troisième fils de Philippe de Longueval, seigneur de Haraucourt et de Cramaille, et de Françoise d'Estrées, sœur d'Antoine. La terre de Manicamp lui avait été apportée par Isabelle de Thou, sa femme.

l'avoir accepté, y mit pour gouverneur le s<sup>r</sup> de Manican quy y mit garnison pour le service du Roy, et y furent jusque au mois d'aoust de l'année quatre-vingt-quinze. Le jour saint Laurent (10 août 1595) ledict chasteau fut pris par traïson<sup>1</sup> par des eschelles de cordes par des Espagnolles quy estoient encore à Soissons, et sy tost ou incontinent après, vint audict Pierrefonds sept ou huict cens tant Espagnolles, Wallons, Napolitins que estrangers ; se mirent en garnison tant audict Prieuré, grand nombre, que aux aultres lieulx dudict Pierrefonds, et gastoient et desmollissoient tous les maisons et bastimens où ils estoient, et dans ledit Prieuré ; et y furent quelque temps qu'ils s'en retournèrent en leur païs, du moins une partie, pour ce que ladicte partie demeura dans ledict chasteau et fut-on contrainct y mettre de rechef le siège qui y fut mis par le s<sup>r</sup> d'Estrées, lieutenant en l'Isle de France, avec grand nombre de gens, durant ledict siège l'espace de quinze jours et davantage ; et y avoient loué (logé) grand nombre de gens dans ledict Prieuré et y faisoient ce que bon leur sembloient.

Enfin fut ledict chasteau rendu par composition moyennant quelque argent quy leur fut baillé et remis ès mains dudict s<sup>r</sup> d'Estrées<sup>2</sup>.

1. Cette surprise eut pour auteur Henri de Savreulx, religieux de Soissons et cousin de Rieux, dont M. Stanislas Prioux a raconté la vie aventureuse. (Voir J. VAULTIER, dans *Monuments...* publiés par Adhelm Bernier, p. 324.)

2. Après la surprise et l'escalade de Savreulx, M. de Manicamp avait investi Pierrefonds (dès le 15 août 1595) et cet investissement ne contribua pas peu à engager la garnison wallonne à vendre la place. M. de Poncenac, gouverneur de Soissons, prit une part active aux négociations qui aboutirent le 29 octobre suivant.

« Le dimanche 29 octobre (1595), M. d'Estrées qui étoit audit siège de Pierrefonds et par le moyen du seigneur de Poncenac, gouverneur de Soissons, qui commençoit à penser à sa conscience, ledit chasteau de Pierrefonds lui fut rendu moyennant 3500 écus qui furent délivrés aux dits Espagnols, en sortant bagues et armes sauvés, et conduits en assurance jusqu'à La Fère qui tenoit encore pour eux ».

JEHAN VAULTIER : *Hist. et Discours des choses faites à Senlis de 1588 à 1598*, p. 124 du vol. de *Monum. inéd. de l'Hist. de France*, publ. par ADHELM BERNIER, Senlis, 1835, in-8.

Durant lesquelz troubles ledict feu sieur Prieur n'a jouy ny de longtemps après la paix faicte, de tout le revenu dudict Prieuré, et n'en a joui que d'une partie quy n'estoient pas capables de ses nourritures et charges qu'il a paiéz.

Lequel chasteau depuis l'année quatre vingt et seize ledit s<sup>r</sup> d'Estrées après luy auroit tenu Monsieur le marquis de Cœuvres, son fils, et jusque en l'année VI<sup>e</sup> dix-sept dernier, à la fin de mars, fut ledict chasteau assiégé par le commandement du Roy par Monsieur le comte d'Auvergne<sup>1</sup> quy y

1. Charles de Valois, comte d'Auvergne, fils naturel de Charles IX et de Marie Touchet, prince légitimé de France, né en 1573, frère de la marquise de Verneuil, maîtresse de Henri IV. Il était sorti depuis peu de la Bastille (le 26 juin 1616) où il avait subi une détention de quatorze ans, pour rébellion.

Le comte d'Auvergne, allant assiéger Pierrefonds, passa par Senlis le mardi 14 mars 1617, ainsi que nous l'apprenons par le procès-verbal d'une délibération des eschevins et notables de la commune de cette ville tenue ce jour-là sous la présidence de Maître Philippe Loisel :

« A esté résolu pour la réception de M. le comte d'Auvergne, qui doit ce jour-d'huy arriver en ceste ville, seront advertis vingt-cinq hommes de chacune cinquantaine des mieux armés, lesquels seront conduits par MM. Bertault et Crochet. . . . . »

« Ledit seigneur comte d'Auvergne est arrivé cedit jour vers deux heures, et ont esté au devant de luy environ cinquante hommes conduits par lesdits sieurs Crochet et Bertault, quatre enseignes et deux tambours ; Messieurs les eschevins estoient à la barrière de la porte de Paris, lui présentèrent les clefs de la ville, et fut reçu comme lieutenant pour le Roy en son armée et Gouvernement de l'Isle de France ; estoient aussy à la suite plusieurs seigneurs. Sur les quatre heures arriva Madame la Comtesse à laquelle furent aussy présentées les clefs.

« Ledit sieur est party de Senlis le 16 mars pour aller à Crespy . . . » (AFFORTY : XII, p. 7638).

Le rendez-vous de l'armée était dans cette ville et Charles de Valois la passa en revue dans la plaine de Sainte-Agathe.

(LE GRAIN : *Décade de Louis le Juste*, l. IX, p. 372. — V. aussi CARLIER : *Histoire du Valois*, t. III, p. 29, le *Mercure de France*, t. IV, 3<sup>e</sup> partie, p. 164 ; *Lettres et Papiers d'État du Cardinal de Richelieu*, publ. par AVENEL, passim, etc.). — On voit que notre manuscrit confirme que le comte d'Auvergne n'avait que quatre pièces de canon, contrairement aux évaluations fantaisistes de CARLIER (*Hist. du Valois*, III, 29, 30) déjà réfuté d'ailleurs par des écrivains plus sérieux (Cfr. CAILLETTE DE L'HERVILLIERS : *Le dernier Siège de Pierrefonds*, 1860, p. 53 à 61).

amena l'armée du Roy aveq quatre pièces de gros canon  
 quy auroict faict battre et l'auroict pris<sup>1</sup>; et fut durant ledict  
 siège logé audict Prieuré le régiment du s<sup>r</sup> de Saucourt (pour  
 Soyecourt)<sup>2</sup> et deulx ou trois compagnies conduittes par le  
 s<sup>r</sup> de Montebrins (?) que l'on disoit estre du régiment de  
 Chappe, quy auroit fet grand dégastz audict Prieuré, à cause  
 du grand nombre de soldatz quy y estoient.....  
 .....  
 ..... ne veu lesd. siège ainsi.....  
 ..... ledict chasteau et.....  
 ..... erre ayant esté occupé.....  
 ..... atz il n'y a apparence qui.....  
 l'on puisse inculper aucune faulte au Prieur s'il y a des  
 repparations à faire audict Prieuré, pour ce que cela vient  
 de la malisse des guerres.

(*Fin du Manuscrit.*)

Dès la reprise du château de Pierrefonds sur les Espagnols  
 le 29 octobre 1595, les villes voisines avaient demandé au  
 Roi sa destruction. Le 6 novembre suivant, le Prévôt des  
 marchands et les échevins de Paris avaient écrit aux villes  
 de Compiègne, de Crépy, de Meaux, etc., pour les engager

1. Le château fut pris par capitulation le 2 avril sur le capitaine  
 de Villeneuve, qui y commandait pour le marquis de Cœuvres, et après  
 six jours d'une canonnade bien dirigée qui fit écrouler une des tours  
 et ébranla le donjon. LE GRAIN (*Décade de Louis le Juste*, in-folio, Paris,  
 1618, l. IX, p. 376) assure que l'attaque eut lieu du côté de la porte,  
 sur l'indication d'un prêtre qui avait demeuré à Pierrefonds et qui  
 affirma au comte d'Angoulême qu'il était facile de faire brèche de ce  
 côté.

2. Une compagnie du nom de Sauvecourt (erreur évidente pour  
 Saucourt) est citée dans les *Lettres et Papiers d'État de Richelieu*  
 (I, p. 446) comme ayant pris part au siège de Pierrefonds, et FONTENAY-  
 MAREUIL, dans ses *Mémoires* (coll. Petitot, I, p. 368), nous indique parmi  
 les régiments du comte d'Auvergne celui de Saucourt pour Soyecourt.

à réclamer avec eux la démolition de ce nid de brigands<sup>1</sup>. Le roi paraissait même décidé à faire raser la forteresse, si nous en croyons un fragment de lettre du maréchal de Schomberg au connétable de Montmorency, datée du 20 novembre 1595<sup>2</sup>. Mais les événements ne permirent pas de donner suite à ce projet.

La prise de Pierrefonds par l'armée royale du comte d'Angoulême permit aux villes voisines de renouveler leurs efforts et leur donna, cette fois, l'espoir de réussir. On trouve l'expression de ce sentiment dans les Registres des délibérations des échevins et notables de Senlis (AFFORTY : tome XII, p. 7638).

« Cette place est tellement importante auxdites villes de Senlis, Compiègne et autres et environs, — écrivait un auteur contemporain dès la prise de la forteresse<sup>3</sup> — qu'elle devrait estre ruinée et le seigneur dédommagé, en quoy on leur feroit grand plaisir : car, si ce chasteau n'est de leur party en temps de troubles, elles en reçoivent de grandes incommodités. Je les ay vues durant la Ligue, quand le capitaine Rieux y commandoit pour ladite Ligue, et croy que si ces villes eussent esté ligueuses, il se fust déclaré réaliste (royaliste), afin d'avoir moyen de bien piller comme il faisoit et d'exercer les actes d'hostilité qu'il exerçoit en ce pays-là. Et maintenant que la faiblesse de cet endroit par où elle a été battue est reconnue, ceux qui s'en empareroient cy-après ne s'oublieroient pas à le bien fortifier, ce faisant rendroient la place imprenable, et les peuples voisins d'icelle en grande misère, s'il n'y est pourveu auparavant que quelque affamé s'en empare ».

La Régente Marie de Médicis et ses Conseillers semblaient, du reste, avoir compris la nécessité d'en finir immédiatement avec Pierrefonds.

1. VIOLLET-LE-DUC, *op. cit.*, p. 43.

2. Bibl. Nat. Fontan. 339-340, 9060, f<sup>o</sup> 32. Cfr. ST. PRIoux : Communication sur le sieur de Rieux aux Sociétés savantes, en 1864, p. 13.

3. LE GRAIN : *Décade de Louis le Juste*. Paris, in-fol. 1618, l. IX, p. 376.

Dès le 16 mai 1617, le jeune Roi Louis XIII écrivait au comte d'Auvergne la lettre suivante :

« Mon cousin, ayant, depuis quelques jours, considéré combien il étoit utile pour le bien, repos et tranquillité de mes sujets de la province de l'Île-de-France que, conformément à ma première intention, le chasteau de Pierrefons fust démoly, et m'estant en même temps souvenu que je vous avois envoyé lettre patente pour ce faire, j'ay estimé qu'il estoit raisonnable, suivant le premier, juste et nécessaire vous adresser le second commandement de vous despescher le porteur exprès pour vous rendre celle-cy, et par là mesme vous asseurer de la continuation de ma bonne volonté, et que soyez tout certain, puisque c'est chose que je désire, qu'en toute diligence et sans aucun delay vous ferez parachever la démolition dudit chasteau. Sur ce je prie Dieu, mon cousin, vous avoir en sa sainte et digne garde. Escript à Paris, le 16 may 1617.

« Signé : LOUIS.

Et plus bas :

« Signé : DE LOMÉНИЕ.

« A mon cousin le comte d'Auvergne. »<sup>1</sup>

Le Comte d'Auvergne transmet copie de cet ordre royal aux habitants de Senlis en leur écrivant la lettre suivante :

« Messieurs, craignant que quelques-uns qui ne seroient tant affectionnés au bien et repos de ceste province de l'Isle-de France, et particulièrement de vostre ville, comme moy, n'eussent détourné le Roy mon seigneur de l'intention qu'il a de faire démolir le chasteau de Pierre-Fons, suivant le commandement que j'en avois reçu de Sa Majesté il y a quelque tems, j'ay tant fait avec Elle que je l'ay fortifiée en ceste résolution, et m'a chargé nouvellement de faire travailler

1. VIOLLET-LE-DUC, p. 45. Cfr. EDMOND CAILLETTE DE L'HERVILLIERS *Le dernier Siège de Pierrefonds*. Compiègne-Paris, 1860, in-8.

Cfr. AFFORTY : T. XII, p. 7670.

à cette démolition en toute diligence, ainsy que vous verrez par la copie de la lettre que Sa Majesté m'a escrite, que je vous envoie par ce porteur exprès, affin que incontinent icelle reçue vous vous assembliez et députiez quelqu'un de vostre part vers moy pour adviser les moyens de promptement exécuter sa volonté, faire en sorte que, oultre la satisfaction que Sa Majesté désire en cela, que le pays demeure deschargé des oppressions qu'il a reçues jusqu'icy, à quoy j'apporteray tout ce que je jugeray estre pour vostre bien et contentement. Sur ceste assurance, attendant de vos nouvelles, je commenceray, Messieurs.

« Votre affectionné,

« Signé : CHARLES DE VALOIS.

« A Paris, le 19 may 1617.

« A MM. les Eschevins, officiers et habitants de la ville de Senlis. »<sup>1</sup>

Les Senlisiens montrèrent, nous devons l'avouer, peu de zèle. Ils reçurent les documents que nous venons de reproduire le 20 mai et c'est seulement le jeudi 25 que le corps de ville se réunit en « assemblée particulière » dans le compte-rendu de laquelle nous lisons :

« Sur ce qui a esté dit que les habitans de Compiègne avoient député M. Alexandre Levesque pour avec MM. les prévosts et eschevins de Paris et les députés des autres villes, adviser sur la démolition du chasteau de Pierrefons, a esté résolu qu'il n'estoit besoin, quant à présent, de députer ni envoyer personne de ceste ville pour cet effest, mais seulement escrire audit sieur Levesque pour le prier d'avertir les eschevins de ce lieu de ce qui se fera à Paris touchant ceste affaire. »

Malgré cette abstention des habitants de Senlis — qui eut sans doute pour motif quelque raison d'économie — quel-

1. AFFORTY : T. XII, p. 7639.

ques jours après, on tentait la destruction de Pierrefons par tous les moyens dont on disposait alors. Mais ces vieilles et solides murailles opposèrent à la sape et à la mine de telles difficultés qu'elles lassèrent le courage des démolisseurs qui abandonnèrent leur œuvre inachevée.

Pierrefonds, à moitié ruiné, mais encore gigantesque et solide, continua donc à montrer sur son promontoire ses tours éventrées, telles qu'ont pu les voir encore ceux d'entre nous qui ont la barbe grise, jusqu'au moment où le grand architecte Viollet-le-Duc en fit la magnifique restitution que l'on peut admirer aujourd'hui.

Comte DE CAIX DE SAINT-AYMOUR.

---